

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

L'Etat à la relance

1.2 milliard pour le volet agricole du plan de relance ! La promesse est belle ! 21 mesures pour la transition agricole, l'alimentation et la forêt. Lorsque l'on y regarde de plus près, le constat est une nouvelle fois affligeant. Les mêmes recettes réchauffées pour un résultat qui sera encore aux abonnés absents ! Préparez-vous à investir, l'Etat va vous aider à vous endetter !

Un plan protéines de 100 millions d'euros pour renforcer la souveraineté protéique française. Nous allons réduire notre dépendance au soja transgénique brésilien issu de la déforestation de l'Amazonie. La promesse est réitérée à chaque nouvelle PAC, pour les résultats que l'on connaît ! Ce coup-ci on parle de structuration de filières et d'aides à la Recherche et Développement entre autres. Les entreprises de nutrition animales bretonnes ont déjà flairé le filon. La féverole, le pois, le lupin et le soja français, réchauffement climatique oblige, vont faire leur grand retour dans les discours, voire même dans les assolements si ce plan protéines n'échoue pas comme ses prédécesseurs !

Bien sûr pas un mot sur la protéine de nos prés, comme à chaque fois la grande oubliée ! Depuis les années 70, la France a perdu 5 millions d'hectares de prairies, soit environ autant de tonnes de protéines par an.

La dépendance protéique française a augmenté parallèlement à la disparition des prairies et au développement du hors-sol. La consommation totale de tourteaux en alimentation du bétail est de 7.3 millions de tonnes par an en France. Plus de la moitié est importée en grande partie en soja. La solution est sous nos bottes nous le savons, mais à Paris apparemment non !

Je vous passe les plans d'aides aux investissements dans la bio sécurité, aux investissements matériels permettant de faire face aux principaux aléas climatiques ou aux aides à la structuration des filières.

Pas un centime dans ce volet agricole du plan de relance sur le renouvellement des générations. Une réelle transition agroécologique ne peut se faire sans bras !

Si ce plan de relance agricole est le reflet de la vision de l'Etat sur la transition Agroécologique, il y a de quoi être très inquiet. Si ce plan de relance préfigure la déclinaison française de la prochaine PAC, nous pouvons d'ores et déjà être assurés qu'elle ne sera pas à la hauteur des enjeux. Si ce plan de relance est le reflet du traitement de l'agriculture par l'Etat, nous pouvons être alarmistes sur l'avenir de nos MAEC, d'autant plus s'il redevient autorité de gestion comme il l'a déjà annoncé malgré de beaux discours sur « la France des territoires » et son approche plus pertinente des problématiques locales.

Pas question pour autant de baisser les bras, les volets de ce plan de relance nous mobilisent depuis longtemps déjà. Nous avons énormément capitalisé, et continuerons à le faire pour mieux répondre aux différents enjeux qui se présentent à nous. Le récent succès des MAEC (plus de 5000 contrats en Bretagne) en est la plus remarquable illustration. Le CEDAPA et ses partenaires habituels continueront à se battre pour que ce plan de relance s'adresse également à ceux déjà lancés.

Franck LE BRETON, Administrateur au CEDAPA

Dossier: Composter son fumier, quels intérêts en système herbager ?



Une année de pâturage au GAEC Trégor Holstein



Céline et Jean-Jacques Le Ru, du GAEC Trégor Holstein, exploitants à Ploëzal dans le Trégor, témoignent pour la dernière fois et dressent un bilan de l'année. Ils nous parlent de leurs réussites et leurs points d'amélioration pour 2021.

Le pâturage se poursuit...

Céline raconte : « Pour le pâturage, nos vaches vont encore dehors environ 4 heures par jour au fil avant. Il y a de l'herbe, donc on sort dès que possible, nos parcelles sont assez portantes et certaines ont beaucoup de trèfle ! Je fais tout de même attention au piétinement avec les pluies qu'il y a eu les dernières semaines » commente Céline. « Nous allons finir ce tour et en refaire un derrière jusque fin novembre. Les vaches devront raser les pâtures au maximum pour obtenir une bonne repousse au printemps et éviter que l'herbe ne pourrisse avec le gel. Nous laissons 2 mois de repos aux pâtures et ensuite, dès que la météo le permet, les vaches ressortiront paître. » Actuellement, la ration des vaches est de 14 kgs d'ensilage de maïs corrigé, 4 kgs d'ensilage d'herbe, 2 kgs d'herbe pâturée, 3,5 kgs de concentrés azotés et 1 kg de concentrés de production, pour une production de 30 litres à 5,5 mois moyen de lactation.

De nombreuses fauches en fin de saison

« Nous avons réalisé nos 4e et 5e fauches selon les parcelles. Le 10 septembre, 19 rounds sur 4 ha ont été enrubannés. Puis le 29 septembre, on a pu faucher une dérobée et faire 33 bottes sur 9 ha. Il s'agit d'un mélange suisse RGI, trèfle perse, trèfle d'Alexandrie, semé à 36 kgs/ha. Cela coûte assez cher comme dérobée, pour un rendement de 11TMS sur les 9 ha. 38 bottes ont aussi été fauchées sur 5 ha en zone séchante en mélange luzerne, trèfle blanc, ray grass anglais, fétuque, fléole, semé à 35 kgs/ha. Nous avons implanté de la luzerne pour permettre de garder la prairie verte même quand il fait chaud » commente Céline.

Une année fourragère correcte

« La gestion de l'herbe a été compliquée avec une année rythmée par de nombreux aléas climatiques, qui nous ont demandé d'adapter constamment notre manière de faire. Malgré cela, l'année fourragère a été plutôt correcte, avec une quantité d'herbe pâturée stable par rapport aux années passées. 4 à 5 fauches ont été réalisées selon les parcelles, avec des rendements satisfaisants. En revanche, sur le deuxième site, les génisses de 10 à 15 mois ont dû rentrer en bâtiment. Avec la tempête, le cours d'eau qui borde leurs paddocks a inondé les champs !

Les grandes génisses sont toujours dehors, elles y resteront jusque mi-novembre environ ».

Une remise en question de l'élevage des génisses pour 2021

« Le questionnement pour l'an prochain porte sur l'alimentation des génisses. La ration des génisses de 6 à 24 mois est composée de paille-maïs-soja. La paille est consommée par les veaux de 0 à 6 mois, les taries, et est utilisée en litière pour ces lots. Il y a une pénurie de paille cette année et nous ne sommes pas autonomes. Les prix s'envolent ! Il est de plus en plus difficile de s'en procurer. Nous réfléchissons à supprimer la paille des rations des génisses pour en acheter moins et la remplacer par du foin de qualité moyenne pour favoriser la rumination et l'encombrement. Nous pourrions faire un test dès cet hiver. Cela solutionnerait nos problématiques d'approvisionnement. A l'avenir, nous ferions alors plus de foin. » Céline précise : « De plus, une apprentie en BTS PA au lycée de Caulnes est arrivée sur la ferme pour 2 ans. Avec elle, nous allons suivre la croissance des veaux et génisses et analyser nos pratiques d'élevage pour pouvoir les adapter selon les observations faites. C'est vraiment là-dessus que nous devons nous concentrer pour l'année à venir ! ».

Aller plus loin à l'avenir ? Pourquoi pas !

« L'implantation d'herbe s'est jouée sur les surfaces non accessibles de fauche, puisque l'ensemble de l'accessible pour les vaches est déjà en herbe et entièrement pâturé. Le travail se poursuit chez les génisses majoritairement. Pour l'instant, nous souhaitons maintenir nos objectifs de production pour les 3 années à venir car nous sommes chargés en annuités. En revanche, nous sommes prêts à évoluer, diminuer le troupeau et remettre en cause notre système à l'avenir. Il faut être en perpétuel réflexion et s'adapter continuellement dans notre profession ! ».

La ferme

2 associés et 1 salarié, 110 VL Prim' Holstein
108 ha de SAU, 43 ha de prairies
25 ha accessibles en herbe : 23 ares/VL
Mélange RGA-TB majoritairement
8 676 L produits / VL

Morgane Coulombel, animatrice CEDAPA

> Vie associative

> Le CEDAPA pendant le confinement

Pendant le confinement, le CEDAPA maintient les accompagnements individuels et les formations, sur inscription obligatoire, et en respectant strictement les gestes barrières. Les journées collectives hors formations et les journées de groupe (cafés installations, PO ...) sont annulées en présentiel. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur le maintien de vos formations.

> Les formations ouvertes maintenues

Initiation au parage des bovins: le 10 décembre.

Formation sol: en Baie de St Brieuc: le 2 décembre.

Pass MAEC 2: Plérin, date à définir.

Restitution de l'étude Perpet, comment faire vieillir ses prairies: le 10 décembre à Plérin.

Substituts à la paille: Découvrir et échanger sur les alternatives à la paille. Apports théoriques et visite de ferme. Il reste des places! Date et lieu à définir.

Oser la monotraite pour gagner en autonomie: Comprendre l'organisation du système et analyser les conséquences technico-économiques. Il reste des places! Date et lieu à définir.

Le groupe **vêlages groupés d'automne** est encore ouvert !

Lancement d'un groupe sur la **santé animale** le 8 décembre à Plérin.

Inscriptions obligatoires au Cedapa: 02.96.74.75.50

> Anaïs Kernaléguen, une 9ème salariée dans l'équipe !



«Après avoir occupé le poste d'animatrice de l'association Agriculture Paysanne 22 durant 6 ans, et de conseillère d'entreprise au CERFRANCE sur l'agence de Loudéac durant 1,5 an, c'est avec une grande motivation que j'arrive au CEDAPA, séduite par les valeurs d'agriculture durable et le fonctionnement de l'association. Je suis en charge de l'animation du projet «améliorer la durabilité et la résilience des fermes laitières face au changement climatique», de la communication du CEDAPA, et de l'animation d'un groupe herbe de la baie de Saint-Brieuc».

> Le CEDAPA se mobilise sur la réforme de la PAC

Dans le cadre de la réforme de la PAC, la CNDP (commission nationale du débat public) organise pour la première fois un débat national intitulé « ImPACtons ». Le 28 octobre dernier, la CNDP faisait ainsi étape à Saint Brieuc pour une soirée-débat et des visites sur le terrain. Le CEDAPA s'est donc mobilisé avec ses partenaires du collectif de défense des MAEC pour porter la voix des systèmes herbagers et de l'agriculture durable. Le collectif a ainsi reçu deux membres de la CNDP sur la ferme de Fabrice et Christelle CHARLES à Quessoy et a pu défendre l'idée que la PAC devait soutenir prioritairement les systèmes herbagers, aussi bien sur le maintien que sur la transition. L'accent a également été mis sur la nécessité de rémunérer de manière conséquente les nombreux atouts de la prairie : amélioration de la qualité de l'eau (diminution des nitrates, produits phytosanitaires), lutte contre l'érosion, stockage de carbone et amélioration du paysage et de la biodiversité. Nous avons également porté ces idées lors du débat qui a réuni environ 80 personnes à Saint Brieuc et où d'autres voix ont insisté sur la nécessité de valoriser la prairie (associations environnementales, citoyens...) dans le cadre de la future PAC.

L'existence des MAEC systèmes herbagers n'est aujourd'hui pas assurée pour les prochaines années. Rien n'est acté, y compris pour 2021. Si vous souhaitez vous impliquer dans la lutte pour le maintien de ces mesures, n'hésitez pas à contacter le CEDAPA, car il est nécessaire de se mobiliser dès maintenant.

Annonces

Vend taureau

Taureau Angus pur, 30 mois, 2200€ . Secteur Saint Laurent

Contact : Eric Lautout
06.83.69.27.70

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

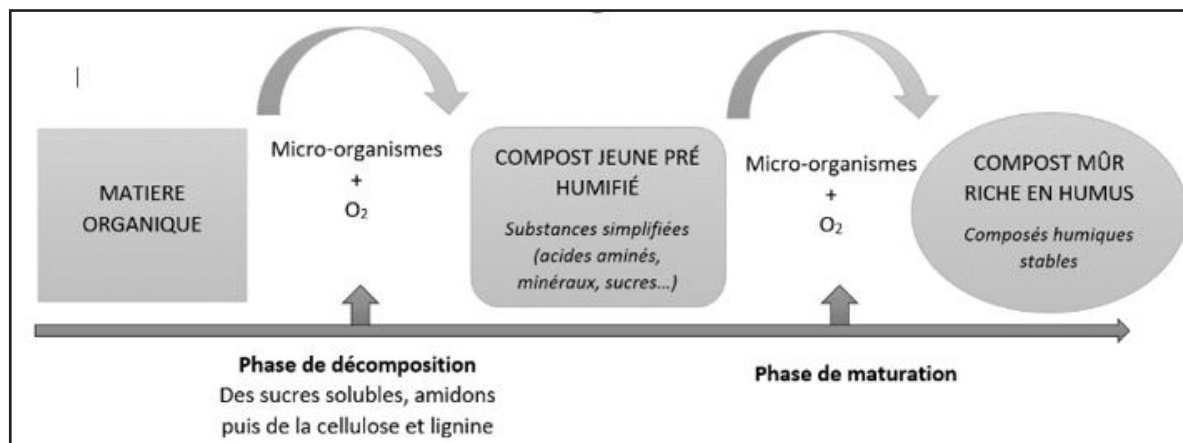
Composter son fumier, quels intérêts en système herbager ?

Le compostage du fumier pailleux de bovin est à l'origine d'une accélération de la dégradation de la matière organique. Le compost obtenu à la suite de ce processus permet d'améliorer l'efficacité des amendements organiques : composition, qualité et facilité d'épandage, de réduire le temps de travail, et de limiter les rejets dans l'environnement tout en réduisant les risques sanitaires. Pour bénéficier de ces avantages, il est toutefois important de suivre certaines règles pour sa réalisation.

Le processus

Le compostage est un processus de décomposition et de transformation de matières organiques d'origines animale et végétale, sous l'action d'une activité microbiologique complexe en milieu aérobie (1). Ce processus comporte deux phases illustrées sur le schéma ci-dessous.

Le processus induit également une réduction de 50% du volume et de 40 % du poids par rapport au volume initial des effluents : « *du fumier au compost, le volume est divisé par deux, il y a moins d'épandeur à l'année et moins de temps passé, c'est du temps de gagné !* » commente Arnaud, éleveur laitier à St Suliac.



Processus de fermentation en 2 phases du compostage (8)

Sous l'action de l'oxygène et des micro-organismes, la matière organique présente dans le fumier subit une première phase de décomposition des sucres solubles, de l'amidon, de la cellulose et de la lignine. Le compost jeune pré-humifié ainsi obtenu n'est alors composé que de substances simplifiées. Ce dernier va subir une seconde phase, la maturation, pour aboutir à un compost mûr riche en humus. Deux phénomènes sont observés lors de ce processus.

Tout d'abord, l'activité microbienne induit une montée en température qui l'assainit des parasites et des agents pathogènes. Par exemple, 50°C pendant 3 à 4 semaines permet d'éliminer efficacement les salmonelles (4). C'est pour cette raison que, contrairement au fumier, il peut être épandu sans contraintes sur les pâtures mais aussi en zone conchylicole.

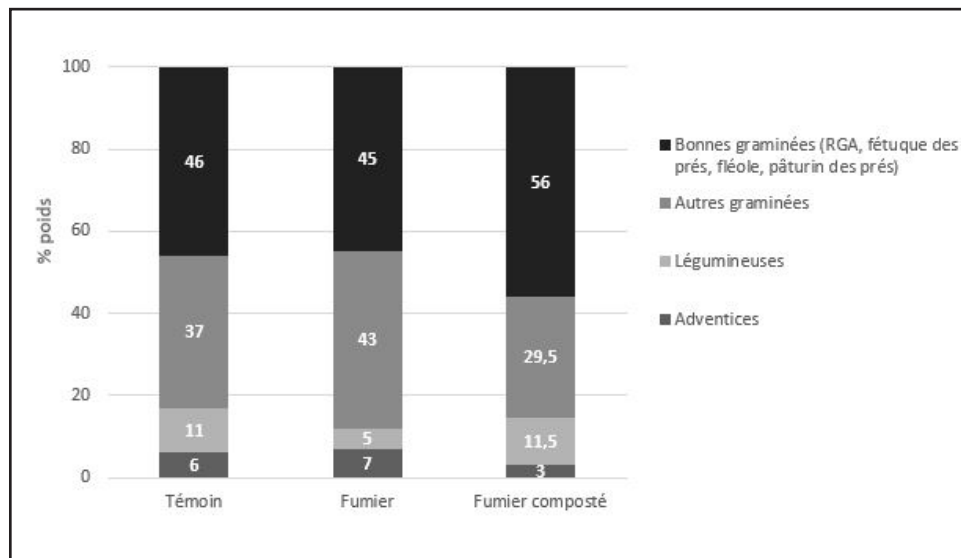
Quels intérêts à composter ?

En système herbager, plusieurs intérêts peuvent être mis en avant. Xavier Bresset, éleveur laitier à Plaintel, apprécie « *son homogénéité lors de l'épandage. C'est un produit stable qui permet une bonne répartition au champ. C'est idéal pour ne pas retrouver de résidus et de mottes dans les fauches* ». Il est également adapté aux prairies pâturées de par son caractère assaini vis-à-vis des pathogènes et des parasites animaux. De plus, 3 à 4 semaines après épandage, on constate moins de problème d'appétence de l'herbe qu'avec un fumier vieilli de bovins.

Six années d'essais sur prairies fauchées démontrent que contrairement aux apports de fumier de bovins classique, des apports de fumier composté favorisent le développement de bonnes graminées et de trèfles. La proportion entre graminées et légumineuses est également plus équilibrée qu'avec un épandage de fumier classique.

> Dossier

Ceci s'explique par l'effet du compost qui limite le développement trop rapide de la graminée en début de printemps.



Effets des apports de fumier frais et composté sur la qualité de la flore des prairies (% du poids) (2)

Comment composter son fumier ?

Tout d'abord, le fumier pailleux ; au moins 6 kg de paille/UGB/jour en élevage laitier ou 5 kg en élevage allaitant (3) ; est disposé en andain d'1,5 m de haut sur 4 m de large sur une plateforme ou au champ. Pour des andains au champ, les règles de stockage des fumiers s'appliquent. La couverture des tas de fumier et de compost est importante car les pluies engendrent des pertes en minéraux et en azote qui ont des impacts économiques et environnementaux négatifs (5).

Jean-Pierre Foucrit, éleveur laitier à Plouër-sur-Rance explique la seconde étape : « Environ 10 jours après le dépôt du fumier en andain, il doit être retourné deux fois à 15 jours d'intervalle ». La réussite du compostage est conditionnée par la température des andains. Elle doit être supérieure à 55°C pendant au moins 15 jours ou supérieure à 50°C pendant 6 semaines. Ainsi, un suivi hebdomadaire de la température est nécessaire. Un cahier d'enregistrement où sont renseignés les températures, date de retournement et l'aspect final du produit doit être tenu notamment pour les épandage en zone conchylicoles.

S'équiper en matériel de compostage n'est souvent pas envisageable, car trop coûteux. C'est pourquoi Jean-Pierre, Xavier et Arnaud font appel à leur CUMA départementale Armor Compost pour le retournement des andains. Le coût de la prestation est calculé au temps d'utilisation et reste sans

doute le principal frein au compostage du fumier. Cependant, il est à relativiser compte-tenu de la réduction du volume initial qui permet de réduire les coûts liés à l'épandage.

L'opération revient à 600€ à Jean-Pierre pour ses 180 tonnes de compost. Arnaud précise que le prix est variable, entre 750 et 1000€ pour ses 400 tonnes : « le prix varie en fonction du tas plus ou moins compact et de la portance du sol ». Il prévoit également de « retourner l'andain en juin, et non plus en janvier, cela abimera moins les prairies et le fumier aura vieilli donc le retournement sera plus rapide et moins coûteux ».

Quelle utilisation ?

Par rapport à un fumier de bovins, la matière organique contenue dans le compost se trouve principalement sous forme humique stable lui permettant ainsi de s'incorporer plus facilement au sol. De plus, l'apport de matières organiques stables améliore rapidement la capacité de rétention en eau et en nutriments du sol et limite sa sensibilité à l'érosion et au lessivage.



Retournement d'un tas de fumier
Source : CUMA Bretagne Ille Armor

La richesse en phosphore et en potassium directement assimilables par la plante en fait un produit hygiénisé particulièrement concentré en éléments fertilisants et donc efficace pour l'amendement des prairies.

Enfin, l'azote se trouve majoritairement sous forme organique et doit être minéralisé pour être utilisé par la plante. La présence d'azote à libération progressive limite donc les risques de lessivages et les pertes à l'épandage. D'après une étude

> Dossier

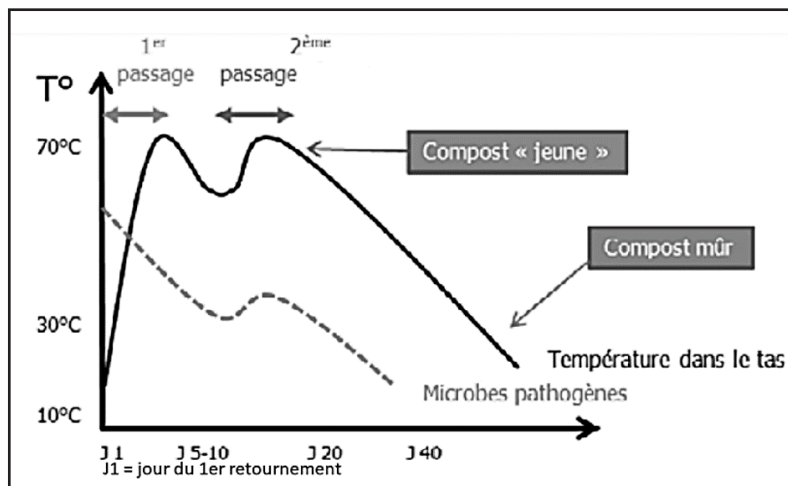
de la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor, des apports de 15 t/ha de compost n'apportent pas d'effet direct de l'azote la 1^{ère} année. L'azote, dit efficace, est de 25 à 30 % en 2^{ème} année et de 55% au bout de la 3^{ème} année (4). Pour des effets visibles dès la première année sur la pousse de l'herbe, il faut donc préférer un lisier ou un fumier frais.

Pour déterminer la dose d'apport d'effluent, il est nécessaire de prendre en compte la capacité de fixation d'un sol et le type de matière organique majoritairement présent dans le sol. Si le sol est filtrant et riche en particules grossières (sol sableux ou sol limoneux drainant) les apports doivent être fréquents et à faibles doses. On retrouve dans la bibliographie que l'apport de 10 t/ha de compost tous les ans couvrent les besoins d'entretien en P, K, Ca, Mg, Na et oligoéléments des prairies pâturées (7).



Un compost mûr est riche en matières organiques stables.

Un compost mûr est riche en matières organiques stables. Or, c'est plutôt la matière organique facilement décomposable qui est favorable à l'activité biologique du sol. Ainsi, sur prairies, il est recommandé d'apporter un compost jeune, c'est-à-dire qui ne chauffe plus (1 à 3 mois). Les chaînes carbonées de cellulose issues des pailles commencent à être cassées et deviennent une source de sucres rapides pour les microorganismes du sol (cf. schéma 1 : compost pré humifié). La productivité des prairies est alors améliorée (6). De plus, une vie bactérienne active améliore la stabilité structurale du sol. Le schéma suivant illustre la technique du compost jeune.



Technique du compost jeune et d'après une formation GAB 44 avec Jacques PETIT du BRDA

Le compost jeune sur prairie peut être épandu en début de printemps, période idéale à la vie microbienne du sol et donc à la minéralisation, ou en fin d'été.

Pour plus d'informations :

CUMA départementale Armor Compost : Pascal Hillion, président de la CUMA : 06.73.63.47.76

Sources :

- (1) Blaise LECLERC, Le compostage en agriculture biologique. Echo MO, 2000, n°22.
- (2) LUXEN P., GODDEN B., LIMBOURG P., MISERQUE O., Le compostage des fumiers, une technique de valorisation des matières organiques en agriculture. Les livrets de l'agriculture. 2006
- (3) Sylvie HACALA, Fumier vieilli et compost de fumier sur prairies. Echo MO, 2002, n°36.
- (4) Blaise LECLERC, Optimiser le compostage du fumier de bovins selon les systèmes de culture. Echo MO, 2004, n°45
- (5) GAB 44, Améliorer la fertilisation organique et la durabilité des exploitations Bio. Lessivage des fumiers et composts de bovin, une réalité ? 2015
- (6) GAB 44, Améliorer les techniques de fertilisation & de conservation des sols des exploitations bios. Comment limiter le lessivage et l'érosion des sols ? 2015
- (7) LUXEN P., GODDEN B., LIMBOURG P., QUENON G., L'utilisation des composts en prairies et en grandes cultures. Echo MO, 1997, n°8.
- (8) Réseau TRAME. Objectif compostage, guide du porteur de projet. 2008.

Hélène Coatmelec, animatrice CEDAPA

Aménager son parcellaire pour maximiser le pâturage et être plus économe



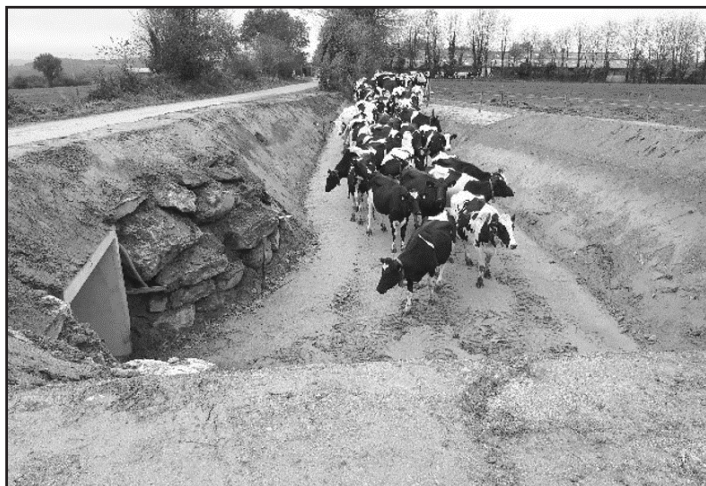
Au GAEC des chênes à Plougonven, le travail d'échanges et d'aménagement du parcellaire a été entamé depuis 30 ans pour augmenter la part de pâturage et diminuer les charges.

Des échanges parcellaires pour pâturer plus

Le GAEC est passé de 25 à 58 ha accessibles en échangeant et achetant des parcelles autour du siège d'exploitation depuis 1987. Cependant, deux routes traversent la ferme et obligent Michel, Anne et leur fils Loïc à être au moins deux personnes pour faire traverser le troupeau et accéder aux pâtures.

Deux boviducs pour améliorer les conditions de travail

Pour améliorer les conditions de travail, la sécurité et faciliter la transmission de la ferme à Loïc, le GAEC a décidé d'aménager le parcellaire. Ainsi, deux boviducs ont été construits, l'un sur une route communale, l'autre sur une départementale. Désormais, les vaches accèdent seules aux pâtures. La gestion du pâturage a elle aussi été revue. Avant la mise en place des boviducs, le pâturage était géré en paddocks de jour ou de nuit pour plus de simplicité. Aujourd'hui, la majorité des pâtures sont gérées en paddocks de 2 repas. « Le pâturage est plus optimisé car avant, 1 repas n'était pas suffisant pour valoriser l'herbe au maximum. C'est toujours difficile de définir la taille des paddocks pour un seul repas. » explique Loïc. Les travaux ont duré 3 jours pour le boviduc de la route communale et une semaine pour celui de la route départementale. Le premier a coûté 20 653 € HT et le second 28 205 € HT.



Le boviduc est amorti en 5,3 ans

Une subvention PCAEA (Région Bretagne) a été obtenue pour le deuxième aménagement. En prenant comme hypothèse un gain de 0.5 TMS/VL de pâturage pour 90 VL, le GAEC gagne 45 TMS de pâturage. 45 TMS à 86€ = 3870€/an (avec un coût du maïs corrigé à 96€/TMS et 10€/TMS d'herbe pâturée). Le boviduc est alors amorti en 5,3 ans.

L'aménagement de chemins pour pâturer plus longtemps

« L'herbe pâturée est le fourrage le moins cher. Alors, tant que les prairies sont portantes, ont sort les vaches. Les chemins permettent de rendre les pâtures accessibles aux vaches même lorsqu'il pleut. Avec des chemins bien faits, on évite les boiteries ! » explique Loïc Gourvil. Les vaches pâturent ainsi de février à décembre et sont en herbe plat unique de mai à octobre. Les chemins n'ont pas été décaissés : « ce qui est enlevé doit être rajouté, donc ça ne sert à rien de décaisser » explique Guy Quilliou, gérant de l'entreprise de TP qui a réalisé les chemins sur la ferme. La règle à respecter est de bien bomber le chemin avec du sable et du cailloux, de finir avec une couche de 0/31.5 et de le tasser avec un cylindre. Un chemin peu ou trop tassé n'est pas stable et ne tiendra pas dans le temps.

Un pâturage optimisé

Les vaches parcourent jusqu'à 1 km pour aller pâturer. Loïc mesure la hauteur d'herbe toutes les semaines et ajuste la taille des paddocks en fonction de la pousse de l'herbe. L'intervalle entre deux passages est de 28 jours au printemps. L'été, des paddocks de fauche sont intégrés au tour de pâturage pour augmenter le temps de retour sur les pâtures.

L'optimisation du pâturage sur la ferme permet d'avoir un coût alimentaire de 25€/1000 L.

La ferme

2.5 UTH, Bio depuis 2018
SAU 120 ha dont 58 ha accessibles : 106 ha herbe, 14 ha maïs.
90 VL, 5800 L produits/VL

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

Le CEDAPA dans les écoles d'agriculture

Le CEDAPA intervient de plus en plus dans les écoles spécialisées en agriculture, pour présenter un autre modèle agricole auprès des étudiants. Au-delà de promouvoir les systèmes herbagers auprès d'un public différent, l'objectif de ces interventions est de sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux d'une agriculture durable et d'offrir des réponses aux questions des futurs installés en quête d'autonomie. A l'heure où les projets d'installation se diversifient, le CEDAPA se veut de plus en plus moteur dans l'accompagnement des jeunes lors de leur installation.

Les étudiants, un public cible

Les étudiants de lycées agricoles, de BEP, de BPREA et de CS Lait constituent un public cible pour notre association, car majoritairement constitué de futurs agriculteur.rices. A l'heure où les programmes continuent à prôner des modèles agricoles intensifs dont l'alimentation des ruminants est principalement basée sur un mélange de maïs et de concentrés, les interventions du CEDAPA prennent tout leur sens. En présentant aux étudiants un autre modèle d'élevage plus autonome et plus économe en intrants et en aliments, nous montrons qu'aujourd'hui, il n'y a pas qu'une seule manière de produire. Savoir, avant de s'installer, que l'on peut gagner sa vie, prendre du plaisir à travailler, se dégager du temps, avoir un outil de production moderne et efficace, le tout en bâtissant son revenu sur la baisse des charges et non sur la hausse des produits nous semble essentiel.

Prôner les systèmes herbagers économes et autonomes

A ce titre, les interventions sont principalement basées sur la présentation des systèmes herbagers : intérêts de l'herbe, impacts technico-économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux de ces systèmes, gestion de l'assolement, des intrants, du pâturage, ou encore choix des espèces. Mais ces interventions ne se limitent pas à ça. Nous abordons aussi des thématiques plus générales, en présentant des systèmes aboutis en vélages groupés ou en présentant des élevages à la recherche d'autonomie en santé animale : l'idée est de montrer qu'il est possible d'aller plus loin en mettant en place un système autonome, économe, durable et rentable.

Ces interventions sont également le moment privilégié pour accompagner les étudiants sur une ferme herbagère. Les témoignages d'éleveurs sont

toujours très concrets et pertinents. Ils permettent de prouver, par un exemple réel, l'efficacité des systèmes herbagers.



Les témoignages d'éleveurs sont toujours très concrets et pertinents.

Les étudiants ressortent majoritairement satisfaits de ces interventions. La découverte d'un autre système de production pour certains, la confirmation de l'intérêt des systèmes herbagers pour d'autres, chacun y trouve un intérêt à son échelle. Les échanges sont très souvent riches et les débats sur les charges opérationnelles toujours intéressants. Enfin, les échanges sur les exploitations sont essentiels et conduisent le débat vers une approche systémique de l'élevage visité. Face à la satisfaction des élèves, de nouveaux professeurs nous sollicitent chaque année et auprès d'un public de plus en plus large.

Maxime Lequest, animateur CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis, Pierre Queniat.
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Je m'abonne pour :	1 an 6 numéros	2 ans 12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département